

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 5 novembre 2008

<b>OBJET</b>
<i>de la Délibération</i>
*****
<b>TRAVAUX DE REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES D'EAU POTABLE ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX</b>

*Date de convocation du Conseil Municipal*

30 octobre 2008

*Date d'affichage* : 30 octobre 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

*Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

*Absents ayant donné pouvoir*

M. JARNO à Mme DORE-LUCAS  
M. LE BOTLAN à M. LE DORZE  
Mme PEDRONO à Mme DONATO-LEHUEDE  
Mme ROUILLARD à M. PERESSE  
M. DERRIEN à Mme LE STRAT

# **TRAVAUX DE REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES D'EAU POTABLE ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX**

## ***Rapport de Henri LE DORZE***

Suite à la mise en place d'un programme d'investigations sur les structures béton et les équipements des réservoirs sur tour de St-Niel, de Kerousse, de Kerjalotte, les réservoirs enterrés de Kerjalotte, de Rongoët et les usines de Trévelin, la Pierre Fendue et du Déversoir, la ville de Pontivy a établi une liste de désordres et de points d'optimisation.

Afin de remédier à ces problèmes, la collectivité a missionné le cabinet IRH IC pour une étude relative à la mise à niveau des ouvrages d'eau potable.

Pour l'ensemble des ouvrages diagnostiqués, aucun désordre dans la géométrie n'a été mis en évidence. Dans leur comportement général, les ouvrages ne présentent pas d'anomalies importantes. Par contre, ils nécessitent une optimisation de leur structure béton par la mise en œuvre d'un revêtement extérieur et le renouvellement de l'étanchéité intérieure de certaines cuves de stockage.

Afin de réaliser ces travaux un appel d'offres ouvert comportant 3 lots a été adressé au BOAMP le 10 juillet 2008.

14 dossiers ont été retirés, 4 offres sont parvenues : 2 pour le lot 1, 1 pour les lots 2 et 3.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 02 octobre pour l'ouverture des plis et le 21 octobre pour l'attribution.

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres présentée par le maître d'œuvre et après délibération, décide, à l'unanimité des membres à voix délibérative :

Lot 1 – de ne pas retenir la solution de base, la différence financière n'étant pas significative.

De retenir l'offre la mieux placée en solution variante, conformément aux critères d'attribution annoncés dans le règlement de la consultation, l'entreprise TSM pour un montant de 728 112 € HT (870 821.95 € TTC).

Lot 2 – de retenir la seule offre réceptionnée qui est conforme et très proche de l'estimation administrative : celle de l'entreprise SAUR pour un montant de 169 005.53 € HT (202 130.61 € TTC).

Lot 3 – de retenir la seule offre réceptionnée qui est conforme et dont le montant est inférieur à l'estimation administrative : celle de l'entreprise EIFFAGE - établissement APPIA BRETAGNE pour un montant de 66 872.24 € HT (79 979.20 € TTC).

### **Nous vous proposons :**

- de retenir les offres proposées par la commission d'appel d'offres,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 6 novembre 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**